

FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

QUARTIER DE LORETTEVILLE

ZONE VISÉE : 63203MA

MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 4

RESPONSABLE : LOUIS MONTGRAIN

Fiche n° 1

N° PÔLE D'ÉCHANGE

VERSION DU 2023-04-05

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

Zone où le conseil de la ville a compétence

La zone 63203Ma est délimitée à l'est par le boulevard Valcartier, au nord par la rue de la Rivière-Nelson et les lots 4 991 651 et 4 991 650, à l'ouest par les lots 1 274 985 et 1 274 986 donnant sur la rue de l'Albatros et au sud par les lots 1 274 989, 1 275 007, 1 275 009, 1 275 010 donnant sur la rue des Épinettes-Noires et le lot 1 275 011 donnant sur le boulevard Valcartier.

(SECTION À SUPPRIMER AVANT DE JOINDRE AU SOMMAIRE)

ÉCHÉANCIER PROJÉTÉ

DATES CIBLES

Signature du sommaire décisionnel

Conseil d'arrondissement

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification
- Plan de participation publique

EXPOSÉ DE LA SITUATION

L'entreprise de gestion immobilière Gestipro souhaite construire sur ce terrain. Le lot de forme irrégulière a une superficie de 4 210,80 mètres carrés. Le lot est dans une courbe de la rue dont la mesure donne environ 64,77 mètres. Considérant la configuration de la courbe du tracé de la rue, il n'est pas possible de créer six lots réguliers conformes à la réglementation. Afin d'optimiser la construction en front de rue et préserver la portion ouest boisée, le projet d'ensemble est une solution logique pour ce type de forme de terrain.

MODIFICATION PROPOSÉE

La modification proposée est d'ajouter à la grille des spécifications de la zone 63203Ma :

Usages autorisés

Ajouter :

- Un X à la case « projet d'ensemble » sur la ligne H1 Logement